



7FR012

Fiche descriptive sur les Zones humides de Ramsar

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - juillet 1990)

NOTA: Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.

Les fiches remplies sont à adresser à: T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slirbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

1. Pays: FRANCE

2. Date: RECEIVED OCT 1994

3. Numéro de référence: FR012
(à remplir par le responsable de la base de données)

4. Nom et adresse du compilateur: MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT (FRANCE)

- Direction Régionale de l' Environnement de Basse - Normandie
- Direction Régionale de l' Environnement de Bretagne

5. Nom de la zone humide: BAIE DU MONT- SAINT- MICHEL

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar:

7. Coordonnées géographiques: 48° 40' N , 01° 40' W (carte IGN 901 France)

8. Situation générale: (par ex. région administrative et grande ville la plus proche)
Région Basse-Normandie, Région Bretagne. CAEN 110 KM.
RENNES 60 KM.

9. Superficie: (hectares) 62.000 hectares dont 48.000 de milieu marin et littoral-
14.000 de milieu terrestre.

10. Type de zone humide: (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux)
(A), D, E, (F), (G), M, S, T.

11. Altitude: (moyenne et/ou maximale et minimale)
De - 10 mètres à + 70 mètres NGF.

12. Description: (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)
La Baie du Mont-Saint-Michel occupe le fond du golfe normano-breton dans l'angle formé par la Bretagne et le Cotentin. L'amplitude exceptionnelle des marées (13 mètres) découvre chaque jour un estran dont la surface peut atteindre 30.000 hectares;

13. Traits physiques: (par ex. géologie; géomorphologie; origine - naturelle ou artificielle; hydrologie; type de sol; qualité de l'eau; profondeur de l'eau; permanence de l'eau; fluctuations du niveau d'eau; amplitude des marées; bassins versants; régions d'aval; climat)
Le substratum profond de la Baie est constitué de schistes recouverts de 15 mètres de sédiments meubles. La morphologie de la Baie est très diversifiée : plateau, falaises, dunes, estran. Trois rivières à faible débit s'y jettent : Sée, Sélune, Couesnon.
Le bassin versant global de la Baie est 3389 KM².
La température des eaux varie de 7° c à 18° c, la salinité de 33 ‰ à 35 ‰.
La turbidité est forte, la mer abandonne à chaque marée 3000 tonnes de sédiments en fond de Baie.
L' amplitude des marées est exceptionnelle, plaçant la Baie au 5° rang mondial.
Le climat de la région est de type tempéré océanique , température moyenne annuelle 11,5 ° c, pluies fréquentes et régulières : 600 à 800 mm/ an. Les vents sont de secteurs SW et NW dominants.

14. Caractéristiques écologiques: (principaux types d'habitats et de végétation)
La Baie du Mont-Saint-Michel se caractérise par un grand nombre d'habitats dont la spécificité et les échanges permanents déterminent la richesse écologique actuelle.
- fonds sablo-graveleux à Bivalves, récifs d'Hermelles (1° bioherme d'Europe occidentale), schorre (4000 hectares), milieux dunaires (300 hectares), îlots et falaises rocheuses, zones humides arrière-littorales.
- hivernage de Limicoles (100.000), nursery à poissons plats (Soles), accueil de Mammifères marins, cultures marines (ostréiculture, mytiliculture).

20. Valeurs hydrologiques et physiques: (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière etc.)

La valeur hydrologique de la Baie du Mont-Saint-Michel est intimement liée à la mer et au phénomène de marée puisque l'on estime, par exemple, que les volumes introduits à chaque marée de vive-eau avoisinent les 100 millions de m³ dans la zone estuarienne. Une partie de ces eaux salées remonte les fleuves Sée et Sélune modifiant largement leur fonctionnement et leur morphologie.

Sur la centaine de kilomètres de linéaire côtier de la Baie, près de la moitié est consommée par des ouvrages de protection contre la mer (protection de voirie, d'habitations, de terres agricoles)

Toutefois, la présence des herbues et des fleuves contribue à la préservation d'un paysage en apparence très naturel.

21. Valeurs sociales et culturelles: (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

La valeur patrimoniale et sociale de la Baie est liée à 5 concepts étroitement dépendants les uns des autres :

- Paysage : la Baie doit être considérée comme l'écrin maritime du Mont-Saint-Michel " Merveille de l'Occident "
- patrimoine bâti : le Mont-Saint-Michel, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l' UNESCO, est classé monument historique depuis 1870. Il apparaît légitimement comme l' élément fédérateur des lieux.
- intérêt biologique : la grande richesse repose sur la très forte productivité de cette zone humide littorale, sur la diversité des habitats et le nombre d'espèces végétales et animales présentes.
- histoire géologique : la Baie constitue l'un des plus beaux modèles de sédimentation quaternaire du Monde.
- économie : voir paragraphe n° 18.

22. Faune remarquable: (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique; fournir les données numériques si elles existent)

- . Avifaune hivernante : Anser albifrons (0/50 ind), Branta bernicla (2000/3000 ind), Anas penelope (50/250000), Haematopus ostralegus (10000/20000 ind), Calidris canutus (3000/7000 ind), Calidris alpina (22000/35000 ind), Numenius arquata (2000/5000 ind).
- . Récifs d'Hermelles (Sabellaria alveolata)
- . Mammifères marins : grands Dauphins (60/70 individus), Dauphin gris; Phoque veau-marin.
- . Poissons migrateurs : Saumon atlantique, 200 Saumons capturés à la ligne dans les rivières Sée et Sélune.

23. Flore remarquable: (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

La Baie du Mont-Saint-Michel représente la plus grande surface de prés-salés du littoral français. Ce sont aussi les plus riches du point de vue biocoenotique.

Présence de 8 phytocoenoses rares et/ou menacées (J.M GEHU 1991 - Livre rouge des phytocoenoses terrestres du littoral français).

Meilleure station française d' Halimione pedunculata, une des espèces les plus intéressantes et les-plus rares de la flore des prairies salées européennes.

24. Recherche et équipements scientifiques: (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)
 La Baie constitue un laboratoire naturel permanent pour les Universités de Rennes (Bretagne) et Caen (Basse-Normandie).
 Programme de recherche labéllisé MAB-France
 Programme de recherche international "transferts de matière organique terre/mer."

25. Education et information: (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)
 Diverses structures locales proposent des produits spécifiques propres à assurer une découverte dynamique et approfondie de la Baie : Maison de la Baie, Maison de la pêche à pied et des salines, visites en bateau, excursions naturalistes organisées par les associations de protection de la nature

26. Récréation et tourisme: (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)
 Le Mont-Saint-Michel accueille chaque année 2,5 millions de visiteurs.

27. Organisme de gestion: (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)
 La Baie du Mont est "gérée" par une multitude de structures administratives, professionnelles, collectivités locales, associations...

Ce milieu naturel exceptionnel souffre de l'absence d'une structure de gestion fédérative.

28. Juridiction: (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement etc.)

- . Nationale : ministères de la mer, de l'agriculture, de l'environnement....
- . Régionale : régions Basse-Normandie et Bretagne
- . Départementale : départements d'Ille-et-Vilaine et Manche
- . Locale : niveau communal

29. Références bibliographiques: (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)
 . Travaux du Laboratoire d'Evolution des Systèmes Naturels et Modifiés de l'Université de Rennes (J.C LEFEUVRE et coll.)
 . Travaux du Laboratoire de Géologie Marine de l'Université de Caen (C. LARSONNEUR)
 . Recensements BIROE
 . LE RHUN (J.) Bibliographie analytique de la Baie du Mont-Saint-Michel
 Mémoires du laboratoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Dinard

30. Raisons de l'inscription: (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)
 Critères 1b, 2a, 2b, 2c, 3a, 3b, 3c.

31. Carte du site (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25,000 ou de 1:50,000)